

Catégorie Voiture de tourisme	Marque <h1 style="text-align: center;">CITROEN</h1>	Désignation du type / Signe de reconnaissance Berline (*) A Z - 2 CV décapotable	Bordereau-type N°1 4 5 5
---	--	--	------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. "AZ" s/plaquette construct. - Embrayage automatique (*)
 N° de châssis frappé A l'avant, sur 2e traverse, sur plaquette du constructeur
 N° de moteur frappé A l'avant, à droite sur carter moteur, sur plaquette du constructeur
 Constructeur du châssis S.A. André CITROEN, 143 Quai de Javel, PARIS 15e. (F)
 Constructeur du moteur S.A. André CITROEN, 143 Quai de Javel, PARIS 15e. (F)

MOTEUR		CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type	AZ CITROEN 2 CV	Nombre d'essieux	S.A. André CITROEN
Genre	A cyl. opp. horiz. OHV	Entretien sur	PARIS
Carburant	Benzine	1. frein A pied:	Genre / Forme
Nombre cyl.	2 Temps 4	Hydraulique	Lincusine av. toit ouvrant
Alésage	66 mm.	sur les 4 roues	Nombre de portes
Course	62 mm.	2. frein A main: Mécanique, à tambours,	Nombre de places ass. Total 4
C.V. impôt	2,160	à câble, sur roues avant	Avant 2 Milieu --- Arrière 2
Cylindres totaux	125 cm³	3. frein ---	Nombre de places debout ---
C.V. frein	12	Frein de remorque ---	Four motifs: Siège arrière ---
Rafraîchissement	Air (turbo)	Direction A gauch - A crémaillère	Sidocar ---
Empl. du moteur	Avant	Crochet de remorque ---	
		Nombre de vit. avant 4	
		Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir. 75 km/h.	

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	300 kg.	205 kg.	505 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque)	kg.	kg.	--- kg.
Pneumatiques: Dimension	125 :: 400		simples / XXXXX
Capacité de charge (par pneu 220 kg.)	440 kg.	440 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

Phares: Marque **MARCHAL** **)
 Feu de position **2**, dans les phares
 Feu stop **1**, à gauche au-dessus feu rge **1)**
 Indicateurs de direction: Syst. **4**, clignoteurs **2)**
 Avertisseur **1** avert. électrique

Syst. antistrobilométr. Ampoules Bilux à cuiller (jaunes)
 Feu rouge **2**, à gauche et à droite, **4** Watts
 Eclairage du No. de cont. J. à 1^{er} arr. au centre, **7** Watts
 Emplacement **AV** = Sur les ailes (blanches) **2)**
AR = Derrière portes arr. en haut
 Carre-glace **2**, mécaniques et à main

DIMENSIONS

Voie {	avant	1 ^m 260	mm.
	arrière	1 ^m 260	mm.
Largueur hors-tout	AV. 1 ^m 480 AR. 1 ^m 520	mm.	
Empattement	2 ^m 400	mm.	
Longueur hors-tout	3 ^m 780	mm.	
Hauteur (non chargé)	1 ^m 550	mm.	
Garde au sol	180	mm.	
Porte à feu, arrière	---	mm.	
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	---	mm.	
Crochet de remorque (porte à feu)	---	mm.	
Diamètre de braquage ext. gauche	10,80	m.	
Diamètre de braquage ext. droite	10,70	m.	

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge	mm.
Largueur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS

- *) Depuis le No. de châssis: 150'001
 Ces vhc. doivent être équipés d'une caie placée à proximité du siège du conducteur.
 **) Phares: Déplacement vertical par bouton de commande depuis le siège du conducteur.

Niveau du bruit: A 7 m. latéralement

Au ralenti = 58 Phons
 Au régime max. d'utilisation = 83 Phons
 (Non bruit d'échappement, mais bruit mécanique)

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (s.l.R)

- 1) Feu stop: Equipé d'une ampoule de 15 Watts par 1^{er} importateur.
- 2) Indic. de dir.: Les clignoteurs avant sur les ailes sont montés par 1^{er} importateur.
- 3) Orifice tuyau d'échappement: Peut être laissé sous le moteur, par contre y fixer une petite plaquette horizontale de façon à empêcher tout soulèvement de poussière.

Lieu et date de l'expertise-type

GENEVE, le 25.10.1954

La commission d'expertises-types